

## RISQUE ELECTRIQUE CHANTIER :

Tout salarié intervenant sur un circuit ou du matériel électrique doit être habilité (différents niveaux d'habilitation) **cf. Mesures Humaines : Habilitation Electrique**

Type de matériels électrique à utiliser :

Degré protection conseillé : **IP 44 minimum et degré 7** (résistance choc mécanique) ; **classe II** (double isolation) ou **classe III** (25 V- travail en zone humide, vide sanitaire) ; prolongateur câble **type H 07-RNF** (ne pas dépasser 25 mètres), incorporant un disjoncteur différentiel haute sensibilité de 30 mA ; coffret électrique fixe ou portatif fermé à clé, **avec dispositif différentiel haute sensibilité (DHS 30 mA)**, avec branchement extérieur des prises de courant,

Vérification au démarrage du chantier, à chaque modification de structure et annuellement (par organisme agréé avec remise d'un rapport de conformité).



Lors du travail près d'une ligne électrique : **faire DT-DICT (cf. supra Mesures Organisationnelles)**, consigner la ligne

Si impossibilité d'une distance de **3m** (tension inférieure ou égale à 50.000 Volts) et de **5m** (tension supérieure à 50.000 volts), utiliser un système d'aide à la prévention détecteur de ligne HT sous tension, fixé sur l'engin (capteur et centrale) ;

il détecte comme le ferait un radar, le champ électrique émis par le conducteur sous tension analyse les données recueillies ce qui permet d'indiquer à l'opérateur au moyen de signaux lumineux ou sonores le moment où l'engin engage la zone de voisinage. en cas de ligne enterrée la distance des engins doit être > 1,50 m.

Si intervention en façade avec des échafaudages près de lignes électriques en conducteurs nus, les isoler avec des gaines isolantes (par du personnel spécialisé).

Utilisation d'outils à main isolés ou isolants si intervention sur basse tension Norme : EN 60 900. Pour éviter l'électrocution utiliser des matériels fonctionnant sur batteries autonomes quand c'est possible.

**En Savoir Plus :**

**Risque Electrique : INRS**

**Le risque électrique Tous concernés OPPBTP**

**Armoires et coffrets électriques pour installations de chantier en basse tension Fiches - Réf. G4 F 01 12 OPPBTP Mise à jour 06/2017**

**Travaux en toiture et façade : anticiper le risque électrique Ouvrages - Réf. A3 G 02 19 nouvelle édition OPPBTP 03/2019**



**PREVENTION GAGNANTE BTP**  
Performance Economique